

## FLASH-INFO



Association fribourgeoise des institutions spécialisées

### Assemblée générale le 7 juin 2016

Nous rappelons aux membres INFRI que l'assemblée générale aura lieu le **mardi 7 juin 2016, à 17:30h. à la Pinte des Colombettes à Vuadens.**

Au-delà de l'ordre du jour statutaire (PV, comptes, budget, rapport annuel), une **révision des statuts** devra être adoptée pour recouvrir le statut de section INSOS-Fribourg.

En **partie thématique**, le directeur de l'association **Inclusion Handicap**, M. Julien JAECKLE, viendra présenter sa position sur la mise en oeuvre de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées CDPH, et les enjeux pour le futur des institutions.

C'est une position différente de celle des institutions, mais elle peut contribuer aux réflexions sur l'avenir des institutions.

### Sur notre site web

A partir du mois de mai, notre site internet comprend les offres d'emploi publiées par les institutions INFRI. Elles sont accessibles sur la page figurant dans la rubrique : **Institutions -> Offres d'emploi**, ou en lien direct dans les News.

De cette manière, les employé-e-s et toutes les institutions ont accès aux postes vacants dans le canton, dans le respect de l'article 3.1 de la CCT.

[www.infri.ch](http://www.infri.ch)

## Lancement d'une étude sur l'évolution des besoins en prestations

La planification des prestations en institutions pour adultes pour les cinq prochaines années est une des tâches-clés de l'Etat de Fribourg (et du Service de la prévoyance sociale) pour cette année 2016. Pour les institutions INFRI, l'enjeu est considérable, sachant que toute mesure future ne pourra être financée que si elle a été planifiée dès ce moment.

C'est la raison pour laquelle notre association s'engage fortement dans ce travail de planification - que ce soit par la participation à la commission de planification ou par des interventions directes -, et qu'elle a décidé de lancer une étude sur l'évolution des besoins pour les 5 prochaines années et au-delà.

Cette étude, conduite par la Haute école fribourgeoise de travail social HETS-FR, ambitionne de déterminer **quelles seront les**

**tendances au niveau des besoins des personnes en situation de handicap et des prestations nécessaires pour y répondre.** A partir des réflexions de base récoltées auprès des institutions et de partenaires, des experts de chaque domaine du handicap et des addictions vont apporter leurs propres réflexions, scientifiques et comparatives, sur les évolutions à venir.

L'objectif de cette étude est de fournir des **arguments à l'appui de la planification cantonale**, afin que les besoins déterminés ne puissent être contestés au moment des mesures financières à engager par le canton. Au-delà de ce premier objectif, elle permettra également à notre association et à ses membres de porter des **réflexions sur l'avenir à moyen et long termes** des institutions et de leurs prestations.

Comme la planification cantonale doit être prête d'ici la fin de l'année, un rapport sera fourni comme premier résultat de cette étude au début décembre 2016. Ainsi, nous avons bon espoir que les besoins des personnes en situation de handicap seront pris en compte de la manière la plus adéquate par le canton.



## Informations INSOS

### Programme de stabilisation de l'AI

INSOS Suisse refuse la baisse de la contribution fédérale à l'AI

Dans le cadre de son projet de programme de stabilisation 2017-2019, le Conseil fédéral propose, notamment, une adaptation de l'art. 78 al. 1 LAI : la contribution fédérale à l'AI devrait être réduite de 1,6% à partir de 2018, étant donné que la valeur de référence destinée à déterminer le montant de la contribution fédérale n'est plus liée aux dépenses effectives de l'AI en 2010 et 2011, mais basée sur les dépenses qui ont été réduites de 1,6%. INSOS Suisse refuse cette proposition et plaide pour la suppression de cette mesure.

### AI - la trisomie 21 dans la liste des infirmités congénitales

Le Conseil fédéral inscrit la trisomie 21 dans l'annexe de l'ordonnance concernant les infirmités congénitales avec effet au 1er mars 2016. L'assurance-invalidité (AI) prendra donc en charge toutes les mesures médicales nécessaires pour traiter la trisomie 21, en particulier la faiblesse musculaire et le retard mental. A ce jour, les coûts de ces traitements sont remboursés par l'assurance obligatoire des soins (AOS).



## NEWS des membres

### HorizonSud fête ses 10 ans

la Fondation HorizonSud regroupe, sous une même appellation juridique des résidences, des ateliers et des appartements, dans des lieux aussi divers que Marsens, Gumefens, Bulle, Epagny, La Tour et les Scieries d'Albeuve.

Dans le cadre des festivités marquant son dixième anniversaire, elle propose à la population et aux touristes, un **parcours initiatique permettant de découvrir des lieux incontournables de la ville de Bulle**. Cette exposition originale met en évidence cinq valeurs essentielles dans l'accompagnement des personnes atteintes dans leur santé psychique : la valorisation, l'engagement, la créativité, la présence et le bien-être !



Pour cette exposition, Les Ateliers Bois, un des ateliers à emplois protégés de la Fondation HorizonSud ont réalisé des bancs en bois, qui représentent les valeurs de l'institution. **Chacun de ces bancs, dans le lieu particulier qui lui a été attribué, suscitera chez le passant une réflexion, un ressenti, une émotion pour comprendre la démarche d'HorizonSud consistant à accompagner des personnes atteintes dans leur santé psychique.**

Une ballade découverte donc, quelques instants de réflexion et un moment de partage attendent les curieux de mai à octobre 2016 devant le Musée Gruérien, à la Gare de Bulle, sous les Halles, dans la cour du Château ou encore dans l'enceinte de Pôle Sud.

Cette exposition veut exprimer que la maladie psychique est la maladie de la relation, soit une incapacité à exprimer ses sentiments ou à communiquer aux autres ses intérêts et ses désirs. Au sein d'HorizonSud, l'objectif est de rétablir cette relation. Le parcours initiatique est à découvrir jusqu'à fin octobre.

[www.horizonsud.ch](http://www.horizonsud.ch)